



Plan-type 3
Installation d'un abreuvoir isolé

Révision :
23 déc. 2004

Règles d'installation

- 1) Installer sous l'abreuvoir, un tuyau vertical d'un diamètre minimum de 14po. et d'une longueur minimum de 8 pieds pour capter la chaleur du sol.
Important : Ce tuyau devra être isolé sur une longueur minimum de 5 pieds. Il existe sur le marché du tuyau à double paroi de polyéthylène isolée avec 2 pouces d'uréthane (Miraco). Sinon, une façon simple et peu coûteuse d'isoler ce tuyau, est de l'entourer de trois épaisseurs d'une pellicule isolante réfléchissante (Astro-foil ou l'équivalent).
- 2) Placer un panneau isolant en polystyrène extrudé de 4pi x 4pi x 2po épais. sous la base en béton (styrofoam SM ou l'équivalent) . Le tuyau traverse le panneau en son centre.
- 3) Si l'abreuvoir n'est pas installé sur une cour pavée, couler une dalle en béton de 12pi x 12pi x 5po. épais. avec un treillis de 6po x 6po #6 . Si l'abreuvoir est accessible d'un seul côté, couler une dalle de 12pi x 8pi. Assurez-vous que la dalle ait une pente d'au moins 4% en s'éloignant de l'abreuvoir.
- 4) Surélever l'abreuvoir de telle sorte que le trou d'accès à l'eau soit environ à 30 po. du sol.
- 5) Prévoir les connections de conduites (tés, coudes) près de la surface, dans le tuyau vertical ou dans l'abreuvoir. Éviter toutes connections dans le sol.
- 6) Assurez-vous que le joint entre la base de béton et l'abreuvoir est bien étanche. Dans le doute, appliquer un produit calfeutrant (Flextra ou l'équivalent).
- 7) Installer la ligne d'eau sous le niveau du gel (plus de 6 pieds de profondeur). Passer la ligne d'eau dans un tuyau de drainage souterrain pour faciliter son retrait en cas de bris.
- 8) Couvrir la conduite d'eau d'un panneau isolant en polystyrène extrudé d'une largeur de 2 pieds par 2 pouces d'épaisseur (styrofoam SM ou l'équivalent) dans les cas où la conduite traverse un chemin ou qu'elle n'est pas enterrée assez profondément.
- 9) Installer un tuyau de drain à la base du tuyau vertical pour évacuer l'eau en cas de bris ou lorsque la nappe d'eau est trop élevée. Le drain devra déboucher dans un fossé ou autre exutoire.
- 10) Installer un hydrant par enclos ou groupe d'enclos .
Note : l'hydrant est un robinet dont la valve est localisée sous la terre à l'abri du gel. Un dispositif permet de vidanger, après chaque utilisation, le tuyau vertical qui mène à la surface. Il sera installé à l'intérieur ou aux limites de l'enclos. Advenant un gel des abreuvoirs, l'hydrant permet d'alimenter régulièrement un bassin de secours, ce qui évite de transporter l'eau à partir des bâtiments.

Note : Les points 9 et 10 sont des mesures de prévention non obligatoires mais fortement recommandées.

Préparé par :
Alain Gagnon, ing.
MAPAQ-Estrie

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec